

# FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Avocats  
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500  
Montréal (Québec) H3C 0B4  
Canada

T +1 514 397 7400  
+1 800 361 6266  
F +1 514 397 7600

fasken.com

Le 7 juillet 2025  
No de dossier : 115805.00257/10887

**André Turmel**  
Ligne directe / Télécopieur +1 514 397 7621  
aturmel@fasken.com

## PAR SDÉ

Me Carolina Rinfret, Secrétaire  
Régie de l'Énergie  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
5e étage, bureau 5.100, Case postale 43  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : R-4292-2025**  
**EGQ - Demande relative à la stratégie de décarbonation d'Enbridge Gaz Québec**  
**Contestation de la FCEI sur les réponses fournies par EGQ à sa DDR**

Chère consœur,

Par la présente, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (« **FCEI** ») soumet les contestations suivantes aux réponses fournies par Enbridge Gaz Québec (« **EGQ** ») (B-0026) à sa demande de renseignements (C-FCEI-0007) :

### **Question 1.38 d):**

À la question 1.38 d) la FCEI demande à EGQ de produire des analyses sur la base d'un scénario de biénergie. EGQ estime que cette question déborde du cadre du présent dossier. Avec égard, la FCEI est en désaccord avec cette assertion. La vitesse de décarbonation du secteur résidentiel est limitée par la situation concurrentielle, la FCEI soumet qu'il est primordial de bien la circonscrire.

Ignorer une option qui apparaît a priori plus économique pourrait fausser la perception de la position concurrentielle et affecter la vitesse de décarbonation du secteur résidentiel, ce qui dans certains scénarios pourrait exiger une décarbonation indûment rapide des secteurs commercial et institutionnel. Cela est vrai du présent dossier, mais également des mises à jour que EGQ se propose de faire dans le futur.

La FCEI demande donc à la Régie d'ordonner à EGQ de réaliser les analyses demandées.

### **Question 2.2:**

À la question 2.2, la FCEI demande à EGQ, d'indiquer le nombre total d'interactions client que traite EGQ dans une année. En réponse, EGQ fournit le nombre d'interactions clients relatives au GSR.



# FASKEN

La FCEI spécifie que sa question visait la totalité des interactions clients tous sujets confondus et non seulement celles relatives au GSR.

Elle demande à la Régie d'ordonner à EGQ de compléter sa réponse.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



André Turmel

AT/dd

